

Urrugne, le 22 août 2015

Monsieur le Député,

Lors du débat faisant suite à la projection du document « Autoroutes : le pactole perdu de l'Etat » diffusé le 17 août dernier, vous avez déclaré sur Public Sénat : « *La Cour des comptes dit parfois des bêtises. Ce qu'elle vient de dire par exemple avec le système de trains à grande vitesse dans notre pays est un tissu d'âneries que tous les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont considéré de la même manière.* »

De tels propos à l'égard d'une institution indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie sont indignes de la part d'un élu de la République.

Faut-il vous rappeler que Monsieur Gilles Savary, député de la Gironde, membre de l'AFIFT, président d'une commission des assises du ferroviaire, rapporteur du projet de loi ferroviaire ne partage pas votre point de vue.

Les rapports Mariton, Auxiette, Bianco, Duron vont tous dans le même sens, donnant la priorité à la rénovation du réseau existant et dénonçant l'option du « tout LGV ». Les considérez-vous aussi comme « un tissu d'âneries » ?

Utiliserez-vous les mêmes termes pour qualifier les réserves du CGI sur la rentabilité du GPSO et de l'Autorité environnementale sur son impact désastreux sur le milieu ambiant ?

L'avis défavorable sur l'utilité publique des LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax donné par les commissaires enquêteurs sera-t-il vilipendé de la même façon ?

Si les avis et les recommandations de la Cour des comptes avaient été suivis par les différents gouvernements, de nombreux projets pharaoniques contraires à l'intérêt général n'auraient jamais vu le jour et le pays ne connaîtrait pas la situation financière dans laquelle « *les élus qu'ils soient de droite ou de gauche* » l'ont plongé.

Nous serions tenté de vous paraphraser en disant : « *Ce n'est pas la Cour des comptes qui est chargée de gérer le pays. Malheureusement.* »

Veillez agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Pierre Recarte

Vice-président du CADE*

*CADE : Collectif de 43 associations de défense de l'environnement du Pays basque et du sud des Landes. www.cade-environnement.org

